



Conseil exécutif 2020-2021
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #6 - Été 2020
Mercredi le 1^{er} juillet 2020
Rencontre En-Ligne: Format VisioConférence Teams

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)**
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)**
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)**
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.**

Présent.es:

Maxime Barrette-Bourque
Thomas Blackburn-Boily
Saïd Kassabie
Noémie Perrault
Béatrice Petitclerc
Yan Simonneau
Arianne Tévis-Beauchamp

Observateur.rices:

1. **Ouverture de la séance**
Arianne Tévis-Beauchamp déclare l'ouverture de la séance à 20:07

2. **Désignation du praesidium**
Saïd Kassabie propose Arianne Tévis-Beauchamp à la présidence et Noémie Perrault au secrétariat.
Yan Simoneau appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. **Adoption de l'ordre du jour**
Thomas Blackburn propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.
Noémie Perrault appuie.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption des procès-verbaux

**Saïd Kassabie propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du CE du 11 juin 2020.
Yan Simoneau appuie.**

Adopté à l'unanimité.

5. Tour de table

6. Suivi des dossiers en cours

7. Dossiers internes

7.1. Élection du nouveau CA

Saïd Kassabie : Le CA actuel a prolongé son mandat jusqu'à la prochaine AG d'élection des personnes administratrices. Il faudrait décider si on veut que l'élection ait lieu deux fois. Une fois à l'AG d'été pour élire les personnes qui ne sont pas en première année, l'autre durant une AG d'automne pour élire les personnes de première année. L'autre possibilité est de tenir une seule AG à l'automne pour élire toutes les personnes administratrices en même temps.

Arianne Tévis-Beauchamp propose de tenir une seule AG à l'automne pour élire toutes les personnes administratrices en même temps.

Yan Simoneau appuie.

Noémie Perrault : L'option ne me dérange pas, mais on n'est pas assuré que rendu à l'automne on aura une AG en présentiel, il y a beaucoup de chance que ce soit aussi en virtuel.

Yan Simoneau : Un peu comme Saïd a dit, si on attend pas à l'automne, on risque de faire des modifications pour rien. Tout de même des chances d'être en présentiel à l'automne, donc vaut mieux attendre et prendre la chance selon moi au lieu de faire le processus deux fois.

Maxime Bourque : Même s'il y a des risques qu'on ne l'ait pas en présentiel, je suis quand même optimiste avec les mesures de la Faculté et de la santé publique. Selon moi, il y a plus de chance qu'elle soit en présentielle qu'elle ne le soit pas, surtout considérant les mesures allégées.

Thomas Blackburn-Boily : Je suis pour qu'on fasse cela à l'automne. Il y aura plus de gens aussi rendu à ce moment. Les gens seront plus dans l'esprit universitaire lors du retour. D'ailleurs, plusieurs admin ne sont plus cotiseurs de l'AGED.

Proposition adoptée à l'unanimité.

7.2. Élection d'une personne administratrice

Saïd Kassabie : Selon les RGs, suite à une vacance au Conseil d'administration, une personne peut être élue par le CA pour occuper le poste jusqu'à la prochaine AG. Il faudrait donc que Maria Carla Chirila soit élue par l'AG du 19 juillet. Cependant, Thomas Champagne m'a demandé mon avis sur une dérogation pour faire en sorte que le poste soit élu en même temps que les autres postes du CA et donc déroger à l'article 27.

Yan Simoneau: Avons-nous besoin de donner notre avis là-dessus ? On vient tout juste de voter d'avoir une seule AG en automne, donc logiquement ce serait aussi à ce moment qu'on entraînerait son élection.

Saïd Kassabie: Parce que le problème avec le mandat de Maria est que son mandat est différent du reste des autres administrateurs vu qu'elle a été élu en remplacement de Yan. Selon la Loi sur les compagnies et le Code civil, les administrateurs doivent absolument être élus en AG, on devrait donc déroger à l'article des RG.

Yan Simoneau : Sur ce que tu as écrit, je comprends de cet article que la personne administratrice sera élue au prochain AG, mais on vient de dire que la prochaine AG sera l'automne, donc déjà théoriquement on a réglé la question.

Saïd Kassabie : Pour le cas de Maria, il faut élire son poste à la prochaine AG et non pas à la prochaine AG des administrateurs. C'est donc ce que Thomas veut savoir, si on souhaite entériner son poste seulement plus loin, à une AG en automne.

Arianne Tévis-Beauchamp: C'est possible de déroger ?

Saïd Kassabie: Pour déroger au RGs il faut un vote aux deux tiers ou une résolution unanime. Pour la résolution, elle peut être bloquée par le CE.

Noémie Perrault : Je ne suis pas certaine de comprendre l'intérêt de retarder l'élection, si on repousse à l'AG de tous les admins, on entérine son élection pour tout l'été pour ensuite que dans cette même AG on refasse l'élection de ce poste. Je ne vois pas l'utilité de le retarder jusqu'à l'automne.

Saïd Kassabie : Je faisais simplement amener le point de Thomas. On voulait savoir ce qu'on voudrait suggérer au CA ?

Noémie Perrault : C'est quoi l'avantage de repousser cet élection ?

Saïd Kassabie : Moi non plus je ne vois pas vraiment l'intérêt de retarder son élection en automne, j'ai amené le point parce qu'il souhaitait que je vous le transmette puisqu'il trouvait ça beaucoup procédurale.

Arianne Tévis propose que l'élection de Maria soit faite lors de l'AG du 19 juillet.

Noémie Perrault appuie.

Thomas Blackburn-Boily : Est-ce que c'est vraiment à nous de faire une proposition de l'élection de Maria ? Je pense que ce que Thomas voulait était notre avis et non une proposition.

Saïd Kassabie : En gros, la pertinence est que même si ça concerne le pouvoir du conseil d'administration. Le CE a le pouvoir de proposer les ordres du jour et de convoquer les AG. Si le CA le veut, ils pourraient essayer de passer une résolution unanime sur ce sujet, mais cette résolution serait bloquée par les trois membres du CE étant administrateur

Béatrice Petitclerc : Maria est passé par un processus d'entrevue qui était homogène pour toutes les personnes qui étaient en poste. Je considère que son élection mérite toute la crédibilité du poste, ce que je considère que cette proposition met de l'avant.

Proposition adoptée à l'unanimité.

7.3. Assemblée générale d'été

7.3.1. Praesidium

Saïd Kassabie : Comme mentionné dans la conversation du CE, Lauriane Massie est intéressée à présider l'AG et Alex Guimond à être secrétaire.

Saïd propose Laurianne Massie comme présidence et Alex Guimond comme secrétaire de l'AG du 19 juillet.

Arianne Tévis-Beauchamp appuie.

Adoptée à l'unanimité.

7.3.2. Plateforme

Saïd Kassabie : Deux options sont possibles. Il est soit possible d'utiliser Teams, soit d'utiliser Zoom. Teams semble plus adapté pour les petites réunions et Zoom pour les plus grosses. Le problème est que Zoom devient payant quand plus de 100 personnes veulent participer à une réunion ou qu'elle dure plus de 40 minutes.

Béatrice Petitclerc : J'aurais eu l'idée qu'on fasse un facebook live. Tous pourraient y participer et poser leurs questions. C'est gratuit. Teams est difficile sur divers ordinateur. Zoom c'est payant, je trouve que ça pourrait être une belle alternative.

Noémie Perrault : Pour Zoom, la Faculté ne préfère pas cette plateforme étant donné les risques de pertes de données personnelles. Teams est connu et chacun a une certaine aisance envers cette plateforme. Facebook Live, j'ai de

la difficulté avec l'aspect sérieux de la chose et j'ai l'impression que ça serait plus adéquat de le faire sur les autres plateformes.

Yan Simoneau : Sur l'aspect financier, on se tourne toujours vers la situation la moins coûteuse. J'enlèverai donc Zoom dans des options. Comme Noémie a dit, je trouve que le Facebook Live enlève un petit peu l'aspect sérieux de la situation. Pour ce qui est de Teams, tous et chacun savent comment ça fonctionne et ont une certaine aisance envers celle-ci.

Saïd Kassabie propose d'utiliser la plateforme Teams pour l'AG du 19 juillet.

Noémie Perraut appuie.

Béatrice Petitclerc: Pour Teams, on a tous de l'expérience d'un point de vue maximal de 60 personnes. On a de la difficulté à savoir comment en AG les questions vont se poser. Sur facebook, malgré les points mentionnés sur le sérieux de la plateforme, on voit l'heure en temps et lieu des interventions des gens. Comparativement à Teams, ça dépend beaucoup de l'internet de chacun.

Arianne Tévis Beauchamp : Je ne suis vraiment pas familière avec Facebook live. Je me demande comment on pourrait tous être diffusés sur cette plate-forme là. Comme exemple, je sais que la FEUS utilise la plateforme Teams pour toutes leurs CM. Je pense qu'il y a moyen de demander à Alex Guimond des conseils sur l'utilisation de la plateforme.

Saïd Kassabie: Il ne faut pas surestimer le nombre de personnes qui vont venir en AG. Il y a une raison pourquoi le quorum a été mis à 15 personnes à l'été. Plusieurs personnes sont en vacances, ont des emplois, moins de gens intéressés. Facebook live nous n'avons pas vraiment d'expérience. Teams nous sommes certains que ça fonctionne. Ça m'étonnerait que plus de 70 personnes soient intéressées à participer à l'AG.

Proposition adoptée à l'unanimité.

7.3.3. Convocation

Saïd Kassabie : Il faut au moins convoquer l'AG cinq jours ouvrables avant qu'elle ait lieu. Il faudrait donc convoquer l'AG d'été au maximum le 10 juillet. Nous ne sommes pas dans une situation normal avec l'utilisation de la plateforme électronique, il serait donc bien de convoquer plus tôt, tel que le 6 juillet, et d'envoyer un formulaire pour que les gens s'inscrivent.

Saïd Kassabie propose de convoquer l'AG au plus tard le 6 juillet en envoyant en même temps un formulaire d'inscription.

Maxime Bourque appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

7.3.4. Ordre du jour

Saïd Kassabie : Voici une liste des sujets qui devront être abordés en AG, si vous avez des points à ajouter, il faudrait le faire maintenant :

1. Procès-verbaux à adopter :
 - 1.1. 30 octobre 2019
 - 1.2. 27 janvier 2020
 - 1.3. 18 février 2020
2. Élections :
 - 2.1. Membres du Comité Casino
 - 2.2. Membres du Comité Communication et mobilisation
 - 2.3. Responsable art visuel du Comité défilé de mode
 - 2.4. Administrateur
3. Ratifications :
 - 3.1. Généraux :
 - 3.1.1. Rédaction épiciène (art. 1)
 - 3.1.2. Cotisation (art. 10)
 - 3.2. Conseil d'administration :
 - 3.2.1. Pouvoirs et responsabilités du CA (art. 25)
 - 3.2.2. Candidatures au CA (art. 36)
 - 3.3. Conseil exécutif :
 - 3.3.1. Responsabilités de la Présidence (art. 50)
 - 3.3.2. Responsabilités de la Vice-présidence (art. 51)
 - 3.3.3. Responsabilités de la personne responsable aux affaires sociales et sportives (art. 56)
 - 3.3.4. Responsabilités de la personne responsable aux affaires académiques (art. 57)
 - 3.3.5. Responsabilités de la personne responsable à l'environnement (art. 58.1)
 - 3.4. Comités et commission :
 - 3.4.1. Commission de révision des règlements généraux (art. 72.5)
 - 3.4.2. Représentation des personnes exécutantes au sein des comités (art. 74)
 - 3.4.3. Comité Droit vert l'avenir (art. 78)
 - 3.4.4. Comité Défilé de mode (art. 84.2)
 - 3.4.5. Comité Univers Droit (art. 84.15)
 - 3.5. Référendum :
 - 3.5.1. Commission référendaire (art. 91)
 - 3.6. Chapitre XVII - Sanctions (art. 107 à 113)
4. Positionnement :
 - 4.1. Refonte du cahier de positions
 - 4.2. Positionnement sur les cours en présentiel

- 4.3. Positionnement sur la notation
- 4.4. Positionnement sur le racisme systémique
- 4.5. Positionnement sur la Loi sur la laïcité de l'État

Yan Simoneau: Pas grand chose à dire sur les membres du comité Casino. Il y a d'autres membres qui pensaient se présenter sur le comité.

Béatrice Petitclerc : Selon ce que Stéphanie m'a dit, l'élection du comité mobilisation devait se faire à l'automne, mais Matilda a dit à Saïd que c'était à élire en été. Je voulais donc savoir votre opinion à ce sujet.

Saïd Kassabie: D'habitude l'élection de ce comité doit être à l'hiver. Il y a peut-être pas eu de candidatures d'où pourquoi les postes étaient encore vacants. Je n'ai rien trouvé concernant l'été ou l'automne. Par contre, une chose certaine est que l'automne est généralement réservée pour l'élection des premières années. Mais en ce moment, il y a une vacance et dans un tel cas, il faut absolument passer en AG pour élire ces vacances.

Saïd Kassabie : Matilda m'a proposé de refondre le cahier de positions. Je voudrais avoir votre accord, puisque pour la réforme nous avons besoin de ce positionnement. Il y a donc changement de forme dans le cahier. Quatre nouvelles positions à adopter. Deux qui ont été discutées en CE, une étant une mise à jour et l'autre une nouvelle position.

Arianne Tévis-Beauchamp propose que la refonte du cahier de position incluant le positionnement sur les cours en présentiel, le positionnement sur la notation, le positionnement sur le racisme systémique et le positionnement sur la Loi sur la laïcité de l'État soit présentée à l'AG du 19 juillet prochain.

Yan Simoneau appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

7.3.5. Publicité

Saïd Kassabie : Il y a quatre points qui devraient être publicisés avant l'AG, les procès-verbaux, les élections, les ratifications et les positionnements. Il serait bon de se séparer des tâches de publicité. Peut-être se créer un sous-comité qui s'occuperait de faire la publicité afin que les gens qui seront à l'AG soient informés de ces points.

Arianne Tévis-Beauchamp: Je pense que ça pourrait aussi être une division des publicités entre nous dans le CE.

Maxime Barrette-Bourque: On le fait sous forme de photos publiées sur le groupe de l'AGED ?

Saïd Kassabie : oui, le but principalement est d'informer et de les rendre intéressé à participer à l'AG.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je sais que l'an passé, nous avons créé un événement Facebook et chaque jour nous ajoutons de l'information quant au point abordé. Chaque personne peut alors publier des points afin de s'entraider.

Maxime Barrette-Bourque : Je trouve que l'idée est bonne. J'irais peut-être cependant à coup de 3 photos au lieu d'une seule, pour avoir assez d'informations à donner.

8. **Dossiers externes**
9. **Dossiers financiers**
10. **Dossiers académiques**
11. **Dossiers des activités étudiantes**
12. **Dossiers communication**
13. **Dossiers professionnels**
14. **Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante**
15. **Dossiers premières année**
16. **Varia**
17. **Fermeture de la séance**

La séance est levée à 21h15.